SAMEDI 17 JUIN 1911

XXII° ANNÉE. — N° 7532. — SAMEDI 17 JUIN 1911

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

5 CENTIMES

Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Samedi 17 juin. — SAINT ISMAEL

VENDREDI 16 JUIN 1911

La journée

Le Sénat, qui a consacré sa séance d'hier à la question des délimitations, a repris aujourd'hui la discussion du budget par un grand débat sur les travaux publics.

*

Au Palais-Bourbon est venue la discussion des interpellations Denys Cochin et Jaurès sur notre politique et notre situation au Maroc.

*

Impressions diverses en Champagne après le vote du Sénat. Dans l'Aube, les viticulteurs sont très satisfaits du projet du gouvernement. En revanche, dans la Marne, un sourd mécontentement se fait jour. On craint des incidents et les plus grandes précautions ont été prises.

*

Les Espagnols cherchent visiblement, à El-Ksar, à faire naître les incidents afin d'intervenir avec plus d'énergie. On rapporte de la conduite de leurs soldats des faits qui, s'ils sont confirmés, doivent provoquer l'indignation générale.

Les troupes françaises ont dû quitter Méquinez emmenant avec elles Moulay-Zine.

*

On annonce de divers côtés qu'une révolution monarchiste aurait éclaté en Portugal. Il convient, pour le moment, de n'accepter ces bruits qu'avec une certaine réserve.

*

Le général Diaz, ex-dictateur du Mexique, est arrivé à Vigo (Espagne) où sa venue a donné lieu à des manifestations d'hostilité.

Souscription exceptionnelle pour le Denier de Saint-Pierre

Anonyme de Saint-Chamond, 100 fr. — Mgr Sivienne, camérier d'honneur de S. S. Pie X, 75 fr. 15. — M. A. Rosier, père, à D., 50 fr. — Grand'mère pour bénédiction de tous les siens, 20 fr. — Mme Vve Levasseur, à B., 10 fr. — Saint-Père bénissez-nous, famille D., Saint-Galmier, 2 fr. — Charles Boussion pour bénédiction de sa famille, 9 fr. — Mlle M., à Chauny, 10 fr. — Un vieux curé de l'Agenais en retraite, 5 fr. Catholique et bretonne toujours : une Douarneniste, 3 fr. — Vive le brave Pie X : le curé du brave J. A., à C., 2 fr. 50. — Anonyme, Saint-Léonard d'Alençon, 10 fr. — Jeanne d'Arc, délivrez le Saint-Père, 5 fr. — Amour et fidélité au Saint-Père. Anonyme Plancoët, 5 fr. — Au bien-aimé Pie X. Une J. C. du Finistère et sa femme, 2 fr. —Abbé de Montarnal, à M., 2 fr. — Une veuve isolée, 0 fr. 50. — Offrande d'un aumônier Français, exilé en Espagne, 5 fr. — Mme Petit, 0 fr. 25. — Flambeau, 10 fr. — M. P. Peome, à V., pour la communion des petits, 5 fr. 50. — Trois petits communiants, 6 fr. — Dieu protège la France, 1 fr. — A M. Kantz, 5 fr. — Marie Elisabeth, à Caen. — Cœur dévoué à *Pie X* pour obtenir grâces, 5 fr. — H. Faivre, curé de M., 2 fr. 15. — Mme Vve Constant, à A., 5 fr. — Pour une conversion, 1 fr. — M. L., Cherbourg, 1 fr. — Comité de la B. P., Montrevault, 3 fr. 40. — E. Doré, Pont-sur-Seine, 10 fr. — En expiation de nos fautes, 6 fr. — Obole de la veuve. Tertiaire de Saint-François, 5 fr. — Abbé Frey, à Giromagny, 2 fr. 50. — Vve Deschamps, à P., 2 fr. — Marthomis, 2 fr. — Sacré Cœur de Jésus, guérissez deux sœurs, dont une à convertir, 1 fr. — Une mère de famille pour guérison et bénédiction, 1 fr. — Une ouvrière, E. C., 1 fr. — Pour la guérison d'un neveu, 3 fr. — Abbé E. (Ille-et-Vilaine), 1 fr. 20. — Amour à Pie X, 3 fr. — Anonyme, 5 fr. — Abbé Simon, à S., 2 fr. — Patrocle, 1 fr. — En mémoire de son mari, un ancien séminariste et bénédiction, 0 fr. 50. — Familles A. Crassous et Elie Revellat, pour bénédiction, 0 fr. 50. — Abbé N., professeur, à D., 2 fr. — Pour Dieu, pour la France, 5 fr. — M. Jacques Duret, à L. V., 5 fr. — Famille éprouvée, N. L., Calvados, 1 fr. — *Dominus conservet eum*, E. R., 5 fr.

Total : 90 785 fr. 65.

Grande Histoire Sainte illustrée

Un volume in-8° de 280 pages, orné de 135 dessins de G. Le Doux. Broché, 1 fr. ; port 0 fr. 35. Relié toile, 1 fr. 50 ; tranches dorées, 1 fr. 75 ; port, 0 fr. 60. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII°.

Grâce à ce livre et à ses illustrations, les enfants peuvent apprendre avec goût et célérité les grands faits de l'histoire du monde avant la venue de Notre-Seigneur. Il est très recommandé aux écoles catholiques et aux catéchistes volontaires.

Catéchisme en images

Edition populaire (200° mille)

Un vol. in-4° jésus contenant 70 gravures en noir de 0m,22 × 0m,30 avec explication en regard de chaque gravure. Broché, 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 45. Cartonné, 2 fr. 25 ; port, 0 fr. 60. Relié toile, 3 francs ; port, 0 fr. 75. Paris, 5, rue Bayard.

L'avenir du Maroc

L'entrée des Espagnols à Larache et à El-Ksar, l'attitude qu'ils y observent, molestant nos sujets algériens, a introduit dans la crise marocaine un nouvel élément, fort grave, de complications. Nous ne pouvons répéter que ce que nous disions ici même il y a huit jours : ni en fait ni en droit la présence de l'Espagne n'est justifiée au Maroc ; ni en fait, car le pays est calme ; ni en droit, car cette intervention se fait en violation formelle du traité de 1904, qui oblige l'Espagne, avant de débarquer un seul soldat sur cette terre, à s'assurer de notre assentiment.

Notre vivacité à faire ressortir ces réalités nous a valu dans la presse espagnole — et qui ne s'y serait attendu ? — beaucoup de reproches, dont quelques-uns fort âpres. Le *Correo espanol*, par la plume de M. F. Melgar, se plaint de notre hispanophobie ; l'*Universo*, auquel nous rattachent tant de liens communs, nous fait remarquer, avec des gémissements courtois, que nous ne savons rien, que nous ne comprenons rien aux choses d'Espagne.

Eh quoi ! chose d'Espagne, le Maroc ? El-Ksar, ville castillane peut-être ? Et Larache, andalouse ? Et Tétouan, catalane sans doute ? Il ne s'agit pas de choses d'Espagne, mais de choses françaises et marocaines méconnues par l'Espagne. La différence est grande, si l'histoire, si les traités, si la géographie ne sont pas de vains mots.

Si, en signalant les désirs annexionnistes qui sont ceux de la majorité des Espagnols, nous avons obéi à un devoir urgent, nous sommes tout disposé à reconnaître qu'il existe d'éminentes individualités qui mettent de la modération dans leurs vues. Le marquis de Camarasa est de ce nombre : tant de liens le rattachent aux deux pays qu'il ne juge rien de plus noble que de travailler à la conciliation de leur action marocaine.

Il a présenté de la question une solution moyenne, dont nous dirons pourquoi elle est inacceptable, mais qui mérite l'attention (1).

Ce serait d'*internationaliser* le Maroc, non point seulement *économiquement*, mais *politiquement*. Le pays serait gouverné par un *Président*, mais l'autorité souveraine résiderait dans un *Conseil des nations, composé de cinq délégués* des puissances (pourquoi cinq plutôt que dix ou douze ? on ne nous le dit pas). Seraient considérés comme Marocains tous ceux qui résident au Maroc depuis dix ans et qui n'ont aucune autre nationalité. Bien entendu, le sultan cesserait d'être : on le déposerait.

Nobles utopies !

Suivant M. de Camarasa, c'est le seul moyen de promouvoir la prospérité du Maroc et de mener à bien un projet dont l'opinion française a été depuis longtemps saisie (2), nous voulons dire la construction d'un chemin de fer, dit ibéro-afro-américain, qui, par Algésiras, Tanger, Marrakech, Saint-Louis et Dakar (2 800 kilomètres environ), mettrait l'Europe à cinq jours de l'Amérique du Sud (Pernambuco). Traversant le Maroc du Nord au Midi, cette voie ferrée ouvrirait le pays à la civilisation.

Dans son protocole final, la Conférence d'Algésiras prenait en considération ce projet. On estime que la dépense globale serait de 700 millions de francs, nécessitant une garantie d'intérêt de 28 millions par an, qui seraient pris en charge par une quarantaine d'Etats, au premier rang desquels figurent l'Espagne, la France et l'Angleterre pour 3 millions et demi chacune.

Nous ne parlons ici de cette question, dont la solution d'ailleurs nous intéresse à plus d'un titre, le chemin de fer devant traverser la Mauritanie française et le Sénégal, que pour faire observer dans quelle étroite dépendance l'Etat du Maroc y est lié. Sur ce point, nous sommes absolument de l'avis de M. de Camarasa. Mais est-ce une raison pour internationaliser le Maroc ?

Une remarque préliminaire : les meilleurs scrutateurs des choses musulmanes s'accordent à reconnaître que la France, en 1830, commit une lourde faute en supprimant les deys d'Alger. Cette faute, elle ne l'a pas répétée en 1881, lors de l'établissement du protectorat tunisien. Elle ne récidivera pas au Maroc. Cela est un point acquis.

Il faut aux mahométans un chef religieux, sans quoi des troubles confessionnels ne cessent de survenir. Que l'on compare à cet égard notre œuvre si lente en Algérie, si rapide en Tunisie. Cette différence est due à l'existence du bey d'un côté, à la disparition du dey de l'autre. Anarchique sous les sultans, le Maroc le serait encore davantage sans eux. Le sultan, chef religieux en même temps qu'arbitre politique, renferme en lui cette possibilité d'unité et d'union que rien ne peut remplacer et qui garantit la régénération administrative et politique de la contrée. Voilà pourquoi nous eûmes tort, en 1908, d'abandonner Abd-ul-Aziz, et pourquoi nous avons raison aujourd'hui de soutenir Moulay-Hafid.

Le Maroc a besoin d'un sultan fort pour obvier à la désagrégation du pays : ce sultan, la France seule peut et doit le lui donner.

Quant au *Conseil des nations*, on peut être sûr qu'il serait un nid à querelles continues. Le concert européen ne brille pas, si l'on peut dire, par son unisson. Que serait-ce si on le transportait à Fez ! Quel tintamarre, à précipiter sur la terre le cercueil volant du Prophète !

Et puis, qu'a-t-elle de si engageant pour nous, Français, cette internationalisation ? Est-ce pour ce piètre résultat que nous aurions abandonné, en 1904, à l'Angleterre nos droits centenaires sur l'Egypte ? que nous nous serions fait reconnaître en 1909 une suprématie politique par l'Allemagne ? que nous luttons aujourd'hui pour Moulay-Hafid ? Non, certes !

Sans songer à tunisifier le Maroc, nous avons le droit, droit reconnu par divers traités, d'y exercer une certaine prépondérance. Cette prépondérance, nous avons cédé des lambeaux précieux de notre influence en Orient, à Terre-Neuve, pour l'acquérir. Ce serait folie d'en faire fi à l'heure qu'il est.

Au reste, le patriotisme de M. de Camarasa consent bien à l'internationalisation, mais à cette condition : « L'Espagne a besoin, dit-il, sur la côte nord du Maroc, d'une *zone* qui lui garantisse sa sécurité. » (3)

Bizarre internationalisation que celle-là qui s'exercerait contre nous au profit de l'Espagne !

Non, en vérité, n'aggravons pas les malentendus sous couleur de réconciliation. L'Espagne qui n'a rien cédé — et pour cause ! — afin de jouer au Maroc un rôle prééminent, doit se contenter d'une place modeste.

La France, qui a déjà tant sacrifié pour ses possessions algériennes, a le devoir de ne rien perdre de ses acquisitions. L'internationalisation du Maroc signifierait notre exclusion du pays. Elle est inacceptable.

L'Angleterre, l'Italie, la Russie nous soutiendront sur ce point. L'Allemagne demandera peut-être des compensations. Pourquoi ne lui en consentirions-nous pas ?

R. T.

(1) Renvoyons ici aux diverses brochures publiées par M. DE CAMARASA : *La Cuestion de Marruecos* (Barcelone, imprimerie de la Revue *Espana en Africa*) ; *en français* et chez l'auteur (rue Zurbaran 26, Madrid) : *Etat fédéral du Maroc ; Egypte et Maroc : le Chemin de fer ibéro-afro-américain.* Nous croyons pouvoir dire que M. de Camarasa répondra aux demandes de renseignements qui lui seront individuellement adressées.

(2) Voir notamment la revue le *Tour du monde* (Hachette), du 28 janvier 1911.

(3) *La Cuestion de Marruecos*, p. 14.

ROME

Audience pontificale

(*De notre correspondant romain, 16 juin*) :

Le Pape reçoit aujourd'hui le Très Révérend Père Bailly, supérieur général des Assomptionistes, complètement rétabli de sa longue maladie.

GAZETTE

Calomnies

Dernièrement, un sous-chef de gare de Chagny (Saône-et-Loire), était arrêté sous l'inculpation d'escroqueries au préjudice de la Compagnie P.-L.-M.

Le *Progrès de Saône-et-Loire* insinua que si le coupable appartenait aux cheminots catholiques, il ne faudrait pas s'étonner.

Le *Matin* alla plus loin, il raconta que le sous-chef de gare de Chagny était « membre influent de l'Union catholique des chemins de fer ».

Le *Progrès de Lyon* ajouta que « c'était plus à ce titre qu'à ses capacités techniques qu'il devait son avancement ».

Cet échafaudage d'insinuation et d'affirmations mensongères ne repose que sur une invention calomnieuse.

Le sous-chef indélicat, nous écrit-on, « n'a jamais appartenu à l'Union catholique ».

Le *Matin*, le *Progrès de Saône-et-Loire* et le *Progrès de Lyon* établiront-ils, par une rectification bien sentie, qu'ils n'étaient point mus par un sentiment de malveillance à l'égard de l'Union catholique ?

« L'homme s'agite... »

A l'Académie des sciences morales et politiques, un correspondant de l'Académie, M. Samazeuilh, a fait une lecture sur la crise du régime parlementaire en Europe et en France.

D'après l'auteur, il semble que le remède le mieux approprié à la crise actuelle est de rendre au régime parlementaire sa véritable place dans le mécanisme constitutionnel.

Dans une démocratie libérale, le Parlement est appelé à jouer le rôle considérable de moteur de l'action législative et administrative, mais il ne doit pas aspirer à être *tout dans l'Etat*.

La conclusion de ce travail est que le fonctionnement du régime parlementaire doit se transformer, sous peine de faire place à l'anarchie et à tout ce qui s'ensuit.

Mais, rassurons-nous. Tant qu'il y aura des philosophes, on discutera sur le rôle et les attributions de l'Etat.

Une mesure incohérente

Le décret du 20 mars 1910, qui réforme le programme d'admission à l'Ecole navale et sera applicable pour le concours de 1911 supprime, le croirait-on ? la géographie !

Nos élèves-officiers de marine possédant la première partie du baccalauréat sauront la géographie de la France et de ses colonies, mais ils ignoreront la géographie des pays étrangers qui appartient au programme de philosophie.

La géographie, exigée pour certaines carrières sédentaires, est rayée du programme de la profession la plus voyageuse.

C'est de l'incohérence.

Aussi, les professeurs d'histoire et de géographie ont-ils émis le vœu que l'épreuve de géographie fût immédiatement rétablie au concours d'entrée à l'Ecole navale.

Argumentation libre penseuse

Il y a quelque temps, la *Croix* publiait un dessin représentant six prisonniers symboliques, de grandeurs différentes, enchaînés à leurs bancs. Au-dessous, on lisait : « Statistique internationale des assassins se rapportant au nombre des assassins par millions d'habitants. »

En tête vient l'Italie avec 81 assassins.

Un journal libre penseur de Saint-Malo triomphe de cette découverte :

« C'est l'Italie du Pape et des cardinaux qui tient la tête de la criminalité », écrit l'étourdi.

Il y a une Italie qui s'est constituée sur les ruines du pouvoir temporel des Papes. Il y a aussi dans cette Italie, une Maffia et une Camorra dont l'activité a été assez abondamment démontrée en ces derniers temps.

Mais il y a, de ce côté des Alpes, une France, la France du journaliste de Saint-Malo, où l'on ne paraît pas se douter le moins du monde de tout cela.

Le ministère qui fuit

— Eh bien ! le Sénat n'a pas renversé le ministère ?

— Renverser le ministère ! vous en parlez bien à votre aise. Mais pour renverser un ministère, il faut l'avoir en face de soi ; et celui-là, on ne le voit jamais que de dos, il fuit toujours. On ne sait par où le prendre.

Jeudi de la semaine dernière, la Chambre croyait le tenir.

— Mais, attendez donc que j'aie manifesté un avis pour le contredire et me mettre à mal. Demain, j'en aurai un.

Le vendredi, paraît, en effet, le décret de délimitation.

— Passez-moi le ministère, dit alors le Sénat à la Chambre, et je me charge de lui faire son affaire, maintenant que je le tiens par son décret de délimitation.

Mais hier, le Sénat ne le tenait pas du tout : le ministère s'était échappé, lui laissant son décret de délimitation dans la main.

Que faire d'un ministère tout nu ?

— Habillez-vous, que nous vous saisissions par quelque endroit, lui cria-t-on, comme le gamin de collège, décidé à rouer de coups son camarade, lui dit en retroussant ses manches : numérote tes os, que je les démolisse.

— M'habiller, je ne pense qu'à cela. J'ai passé toute une nuit chez Monis à préparer un vêtement.

— Et comment est-il ce vêtement ?

— A votre mode.

— Montrez.

— Il n'est pas encore cousu.

— Quand sera-t-il prêt ?

— Bientôt.

— Précisez.

— Avant la fin du mois.

— Donnez-nous-en un aperçu.

— Suppression des délimitations remplacées par l'application de la bonne vieille loi monarchiste de 1824, légèrement retapée.

— Tiens, porté par vous, le costume sera coquet ! Allez vous faire..... culotter !

Si le débat d'hier n'est pas ici rapporté dans ses termes précis, j'en garantis le sens, attesté, d'ailleurs, par l'ordre du jour suivant voté à la quasi-unanimité :

Le Sénat, prenant acte des déclarations du gouvernement, et comptant sur lui pour déposer d'urgence et soutenir devant les deux Chambres, avant leur séparation, un projet de loi qui substitue au régime des délimitations administratives des dispositions destinées à réprimer toutes les fraudes sur l'appellation d'origine, passe à l'ordre du jour.

Pendant ce temps-là, la Chambre avait cru, de son côté, tenir le ministère. M. Caillaux avait déclaré :

Le gouvernement ne peut pas consentir à ce que les modifications à apporter à la loi des retraites soient *inscrites dans le projet de budget de 1912*.

— Cette fois, nous le tenons, avait pensé la Chambre, et aussitôt l'ordre du jour suivant fut déposé :

La Chambre compte sur le gouvernement pour déposer un projet de loi *dont il acceptera l'incorporation dans la loi de finances de 1912*.

Après la déclaration si ferme de M. Caillaux, c'était la chute du Cabinet, si cet ordre du jour était voté, pensez-vous.

Pas du tout :

« Le gouvernement accepte cet ordre du jour, » dit M. Paul-Boncour, au nom du gouvernement.

M. Caillaux, qui avait déjà fui par la porte, avait chargé son collègue de fuir comme il pourrait.

Un ministère qui ne vit que par la fuite, qui traînasse misérablement l'oreille aux écoutes de ce que pensent les autres, qui n'a d'autre opinion que celle des Chambres, qui est, en un mot, le néant, un ministère de la sorte, quelle que soit la veulerie du Parlement, ne saurait demeurer longtemps encore le gouvernement de la France.

J. B.

Les gaietés de l'« Officiel »

M. Joseph Robert, huissier à Montpellier et ancien conseiller municipal, vit, avec quelque surprise, son nom paraître sur la liste des officiers d'Académie. Or, M. Robert possède les palmes académiques depuis sept ans ! On s'expliqua : l'huissier était promu officier de l'Instruction publique. L'*Officiel* rectifia.

Ce grave journal commit une autre erreur, bien moins réjouissante, celle-là, pour un autre habitant de Montpellier qui fut officier d'Académie..... pendant un mois seulement !

L'*Officiel* annonça gravement la nomination, puis rectifia..... trente jours après. L'officier d'Académie était redevenu tout simplement un « non palmé ».

Lettre d'Autriche

(*De notre correspondant particulier*)

Vienne, le 14 juin.

Les élections générales

La journée d'hier n'a pas démenti les prévisions que je formulais dernièrement. Le parti chrétien-social subit, à Vienne, un échec qui est plus qu'un accident : c'est une défaite grave, presque une déroute et, dans tous les cas, l'indice clair d'un écroulement complet de ce parti à Vienne, dans un avenir prochain.

Sur 33 circonscriptions viennoises, 8 ont nommé des socialistes, 3 des revenants de l'ancienne gauche libérale juive, 3 seulement des chrétiens-sociaux, et les autres donnent des ballottages, la plupart douteux, mais quelques uns très défavorables. Au nombre de ces derniers, j'ai le regret profond de relever ceux de M. Pattai, président de la Chambre dissoute, et du prince de Liechtenstein, dont la réélection sera difficile.

L'échec de ces deux hommes si éminents, si méritants, tient aux causes générales qui ont précipité la décadence du parti et aussi à des causes locales.

La circonscription de M. Pattai a partiellement changé de population depuis quelques années. Les grands bazars juifs se multiplient à Mariahilf, dans les vastes immeubles neufs qui remplacent les anciennes maisons habitées par les petits bourgeois viennois. Le corps électoral n'est plus le même qu'il y a cinq ans. M. Pattai s'en rendait compte. En 1907, après son élection, qui fut déjà pénible, il reçut mes félicitations, en me disant : « Les choses ont marché cette fois-ci encore, mais c'est probablement la dernière. » J'espère, néanmoins, que les égarés qui ont trahi leur parti en écoutant les promoteurs de la division et de l'indiscipline, se rendront compte de l'infamie de leur conduite, et que leur retour à l'honnêteté donnera au scrutin de ballottage une issue meilleure que celle qui s'annonce.

Le cas du prince de Liechtenstein est à peu près le même. L'arrondissement de Waehring, jadis habité par une population modeste de vieux-viennois, s'est couvert de constructions élégantes dans la partie qui confine à la périphérie, et qu'on nomme le cottage ; une population nouvelle s'y est établie, qui a fusionné avec l'élément pangermaniste, relativement nombreux dans ce quartier. D'autre part, le prince de Liechtenstein est affaibli par la maladie ; il a subi l'année dernière une opération cruelle ; il s'est relevé mal guéri, après des semaines passées entre la vie et la mort, et se trouvait dans de mauvaises conditions pour combattre.

*

Cette maladie néfaste est d'ailleurs pour beaucoup dans la décadence du parti.

Louis de Liechtenstein fut frappé au moment où M. Lueger venait de mourir. La succession d'un chef illustre, autoritaire, absolu, est toujours un instant critique dans la vie des Etats comme des partis ; les grands jours qu'il apporte ont souvent de lamentables lendemains ; c'est pourquoi on peut se demander si le passage de ces individualités brillantes est une bénédiction ou une calamité. Les compétitions commencèrent avant la fin de l'agonie du chef, et le malheur voulut que la direction du parti passât à un homme dont le talent n'est pas médiocre, mais qui, à tort sans aucun doute, est l'objet d'une exécration générale : M. Gessmann.

Il aurait fallu compter avec ces antipathies qui rendaient M. Gessmann impossible, car, j'ajouterai que ce n'est pas seulement sa personnalité que l'on déteste en lui, mais aussi celle de certain puissant, destiné à devenir plus puissant encore et dont l'indicible impopularité s'étend à tout ce qui s'identifie avec lui. Si le prince de Liechtenstein avait été bien portant à cette heure décisive, il aurait pris, non pas la direction nominale, comme il l'a fait, mais la direction effective, et en éloignant le déplorable fossoyeur du parti, il aurait écarté la catastrophe qui est désormais un fait accompli.

Quant à M. Gessmann, qu'aucune circonscription n'aurait accepté à Vienne, il avait posé sa candidature dans la campagne : il reste en ballottage avec 2 800 voix contre 3 700 réparties entre deux adversaires. Il est battu d'avance, mais son échec ne sera aujourd'hui qu'un châtiment, tandis que survenant plus tôt il eût été une préservation.

Pour être sincère, j'ajouterai que si vraiment MM. Pattai et de Liechtenstein doivent succomber, ce malheur serait conforme à la bonne esthétique des choses. Le parti, en effet, a subi de telles transformations dans ces dernières années, que ces illustres promoteurs des grands efforts de 1890 à 1900 se trouvent maintenant dépaysés dans un milieu où sont trop de conseillers auliques, de conseillers intimes, d'excellences, d'arrivistes avides, d'arrivés vaniteux, de *magnats* de quartier. Le parti ne mérite plus de tels hommes. Après avoir signalé le malheur très logiquement survenu, arrêtons-nous aux motifs de consolation qu'il nous offre.

*

Le plus visible, c'est que le socialisme est atteint au moins aussi gravement que les chrétiens-sociaux. Ses succès de Vienne ne sont qu'un épisode local dont j'ai déjà dit les raisons : presque partout il recule, perd des voix, des sièges, du prestige, et le ballottage du 20 lui réserve sans doute un coup formidable, juste punition de ces mystificateurs, auxiliaires sournois du pouvoir, si bien dénommés les socialistes impériaux-royaux.

Par contre, les chrétiens-sociaux se maintiennent dans les provinces avec des majorités puissantes et gagnent même çà et là beaucoup de voix. Leur défaite de Vienne, localisée comme elle l'est, ne signifie donc pas la mort du parti ; bien loin de là, elle peut devenir pour lui un enseignement salutaire. Les chrétiens-sociaux étaient 96 dans l'ancienne Chambre ; ils ont dès maintenant 67 élus et sont engagés dans une quarantaine de ballottages, de sorte que leur groupe restera encore le plus nombreux de la nouvelle Chambre. La possibilité de se ressaisir leur est conservée, puisqu'ils auront toute une législature devant eux.

Puissent-ils en profiter pour pratiquer les amputations nécessaires, réfréner les ardeurs des ambitieux, extirper le byzantisme de leurs habitudes, et d'une manière générale accomplir moitié autant d'actes utiles qu'ils ont commis de fautes. A ces conditions, l'avenir est à eux, mais à [illegible]ditions seulement.

A. P.

Ma[illegible]stain

M. le maire [illegible] Mère-Eglise (Manche) a interd[illegible]ion de la première Communi[illegible]ite d'élimination de la Comm[illegible]nelle des enfants fréquentant [illegible]munale des garçons ».

De quoi se mêle ce ma[illegible]ut interdire une procession qu[illegible]t la tranquillité publique, mais [illegible]ation... » n'est pas un motif [illegible] troubles ne sont pas à craindre [illegible] pas reconnaître à l'autorité ecc[illegible] compétence dans une matière d'o[illegible] rement religieux et il se l'attribu[illegible] même ? C'est d'une outrecuidance [illegible] tesque.

Une interview de Mgr Bruchesi

archevêque de Montréal

Au lendemain du Congrès de Montréal, des Canadiens, enthousiastes et heureux de ses splendides manifestations, de l'inoubliable procession finale, nous avaient dit, songeurs : « Pourvu que ces beaux jours aient quelques lendemains ! »

Le Pape de l'Eucharistie ne s'était-il donc point félicité « de cette solennité où le pain de l'Eucharistie qui ne connaît point de division, allait stimuler de lointaines nations dans leur ardeur à défendre et à propager la gloire du Dieu sauveur, développer autour de son Vicaire sur la terre ce centre de l'union chrétienne, la fidélité et l'obéissance auxquels il a droit ? »

Mgr BRUCHESI

Se peut-il donc que tant de foi, tant de splendeur et de zèle déployés ne portent pas aujourd'hui encore des fruits de salut parmi le peuple canadien ?

A la veille du Congrès de Madrid, en un temps où les uns exaltent sans restriction tous les Congrès, quels qu'ils soient, où d'autres en font fi délibérément sans *tenir compte* de la valeur intrinsèque de leur préparation, de leurs discussions, de l'attention qu'on apportera à la suite de leurs vœux, il était bon d'avoir l'opinion d'un maître, Mgr Bruchesi.

Débarqué à Liverpool par l'*Empress-of-Ireland*, ayant visité Londres, Mgr l'archevêque de Montréal est pour quelques jours l'hôte de M. l'abbé Richard. Il présidera dimanche la procession de la Fête-Dieu, à la Madeleine, avant d'aller voir Mgr Touchet et Mgr Rumeau, ses hôtes du Canada, pour se rendre de là à Madrid, où il prendra la parole, et aller à Rome enfin.

Ses journées sont bien remplies. Sa Grandeur a voulu cependant venir à la *Croix* et, toujours affable, prévenante, nous remercier de la grande et rapide publicité faite en Europe aux belles fêtes de son peuple chrétien.

Bien des questions nous viennent à la pensée. Qu'en advient-il de l'angoissant conflit des langues en cette terre si française toujours, où les Anglo-Saxons, non contents de parler leur idiome, voudraient parfois l'imposer à d'autres ? Parle-t-on encore de certaine vilaine affaire, où certaine Loge joua un rôle plutôt déshonorant ? Mais nous savons depuis longtemps que l'archevêque, père de peuples mêlés, souffre de leurs conflits et garde en tout ce qui les divise une charité discrète et sereine que sauvegarde bien des fois son silence. Nous nous tairons donc, et bien vite, nous en venons à la question principale.

— Monseigneur, parle-t-on toujours de votre beau Congrès au Canada ?

— Si on en parle... On en évoque sans cesse le souvenir dans nos écoles, nos collèges, nos assemblées. La conversation gravite bien des fois autour de cet inépuisable thème dans nos réunions de famille. Et que de fois en visitant les pauvres, je les vois s'animer pour me redire ce qui les a le plus frappé en ces jours de triomphe ! Je crois qu'après dix mois, le souvenir en est aussi vif qu'au premier jour. Vous pouvez dire qu'il est vivant, bien vivant.

— Et qu'en ont dit les protestants ?

— Vous connaissez notre pays, terre de liberté. Vous savez comme ils nous furent sympathiques lors de nos fêtes. Ils le sont demeurés tout naturellement. Ils ont été frappés surtout du caractère enthousiaste et vibrant de la foi catholique. Faites des démonstrations extérieures et publiques. Elles ont grande importance et affirment votre foi vive.

Vous dirais-je que de nombreux protestants se sont convertis ? L'affirmation est délicate. Ce que je puis dire, c'est que depuis deux ans plus de 400 conversions ont eu lieu dans le seul Montréal, en tous les milieux, en tous les mondes.

— Mais au fond, Monseigneur, avez-vous remarqué des fruits du Congrès dans votre peuple ? La pratique de la sainte communion est-elle chez lui plus en honneur encore ?

— Je n'ose pas facilement dire, — après cela, donc à cause de cela, — d'autres raisons devaient influer sur nos coutumes. Nous avions reçu la lettre du Saint-Père sur la Communion fréquente ; nous venions d'avoir celle sur la Communion des petits enfants. Cela nous suffisait pour une pratique plus générale. Certainement la Communion est plus fréquente que précédemment. J'ai les chiffres d'une paroisse. Elle comptait, il y a deux ans, 90 000 communions ; elle en eut 130 000